

Des logements sociaux écologiques en pleine ville

Saint-Colomban — Six logements aux normes écologiques proches du passif seront livrés en janvier. Pour leur réalisation, la commune s'est tournée vers un bailleur social très spécial.

Le projet

Le lotissement résidentiel du Bois-de-la-Noë devait intégrer 20 % de logement sociaux, contrainte que s'était fixée la commune. Les six appartements sont en construction et pourront accueillir leurs premiers locataires courant février.

C'est avec la foncière Chênelet que la commune, séduite par la philosophie de ce bailleur, a souhaité s'engager. Bailleur social atypique, Chênelet a débuté dans l'insertion professionnelle avant de s'emparer du volet habitat.

Spécialisé dans le métier du bois et soucieux de répondre au mieux aux contraintes sociales et environnementales, ce bailleur construit des logements « très » sociaux, de qualité, et en avance sur les normes écologiques et d'accessibilité. « Nous avons débuté par la fabrication de palettes hors normes et avons développé un vrai métier autour du bois », raconte Pierre Gaudin, directeur des constructions foncière Chênelet. Nous avons imaginé des logements sociaux sains, de qualité, avec des matériaux écologiques pour les personnes en situation de grande précarité. »

Emboîtables comme des Lègos®

Bien insérés dans leur environnement urbain, ces six logements, au centre du lotissement résidentiel, et proches du centre-ville, ont été pensés de A à Z pour répondre à des



Le chantier de construction de six logements sociaux, dans le lotissement résidentiel du Bois-de-la-Noë, est en cours de construction. La livraison est prévue courant janvier. Les premiers locataires pourront intégrer les lieux dans le courant du mois de février.

normes écologiques proches du passif : bardage extérieur en mélèze, isolation en paille, mur de briques de terre crue, contribuant à une bonne climatisation des habitats, panneaux Fermacell (plâtre et cellulose) pour une régulation thermique optimale, toit végétalisé, chauffage à granules collectif, menuiserie bois triple vitrage, récupérateur d'eau, etc. « Semi-industriels, ces différents appartements répondent à une

qualité et à une rapidité de montage, explique Pierre Gaudin. Ils sont emboîtables, modulables, un peu comme des Lègos®. »

Deux bâtiments comprenant trois T3 et trois T4 sont séparés par un local partagé, comprenant la chaudière collective et un abri poubelle. Un local à vélo, souhaité par la commune, a également été conçu.

Répondant à de fortes exigences en matière d'insertions sociales, la

partie clos couvert est réalisée par l'atelier d'insertion Chênelet. Des entreprises et des associations locales telle que Retz Agir ont été sollicitées pour le reste du chantier.

Bertrand Robert, architecte au Cellier, assure la conduite du chantier. « Nous sommes très attentifs à travailler en bonne intelligence avec les entreprises. Le bon esprit fait la réussite d'un chantier », constate Pierre Gaudin

Demandes urgentes pour les logements du Bois-de-la-Noë

Six logements sociaux, dont trois T3 et trois T4, sont sortis de terre pour une livraison prévue en janvier. Deux T3, situés au rez-de-chaussée et accessibles aux personnes à mobilité réduite, sont destinés à un public de seniors.

Les personnes désireuses de faire une demande pour ces logements doivent s'adresser rapidement en mairie. « Il faut faire une demande spécifique pour ces logements, intervient Nadège Boursin, élue aux affaires sociales. C'est assez urgent, car il faudrait que la réception des dossiers se fasse début décembre. »

Comment y vivre

Les dossiers sont disponibles en mairie ou téléchargeables sur le site de la commune. La municipalité se chargera de transmettre les demandes à la fédération Soliha, qui assurera ensuite la gestion locale des logements. Chaque futur locataire sera accueilli par le bailleur, quelques jours avant son entrée dans ces loge-

ments.

Un film et un livret expliqueront comment vivre dans un logement Chênelet. « C'est très important, souligne Pierre Gaudin. Nous avons de nombreux exemples de locataires qui ne savaient pas vivre dans ces logements écologiques. J'ai en tête l'histoire d'une famille, qui, ne voyant pas de chauffage au rez-de-chaussée, avait couru acheter un chauffage électrique. On ne leur avait pas dit qu'il y avait un chauffage au sol. Pour vivre agréablement dans ces logements, il faut en connaître leurs fonctionnements. Les briques en terre crue, par exemple, sont là pour réguler la climatisation du logement. En cas de chaleur, il faut fermer fenêtres et volets en journée et ne les ouvrir qu'à partir de 22 h. Les pierres enfermeront le froid pour conserver une certaine fraîcheur. En cas de bonne utilisation, il faut compter 600 € par an pour l'eau, l'électricité et le chauffage, pour un T3. »

Une bonne utilisation de ces loge-



Un mur de briques de terre crue, fabriquées dans un atelier d'insertion du Pas-de-Calais, est en train de se monter dans chaque appartement. Bailleurs, élus, CCAS et gestionnaires locaux représentés ici par Pierre Gaudin, Sylvain Jallot, Nadège Boursin, Marie-Christine Casbron et Ginette Viaud.

ments est donc un gage d'économie pour les habitants.

Contact. 30, rue de l'Hôtel-de-Ville, tél. 02 40 05 89 28. Site : www.st-colomban.fr